

# « Culture pour chacun » : culture du chacun chez soi, culture du chacun pour soi ?

Anita Weber

Anita Weber  
est Inspectrice  
générale hono-  
raire des affaires  
culturelles.

Lors d'une de ses premières interventions publiques, à l'occasion du cinquantième anniversaire, en 2009, du ministère de la Culture, Frédéric Mitterrand a lancé, selon les uns, un nouveau slogan ou, selon les autres, un nouveau concept en opposant « la culture pour chacun » à la « culture pour tous ». Il persiste et signe en 2010 en diffusant un document de travail<sup>1</sup> que *Le Monde* n'hésite pas à qualifier de « nouvelle doctrine »<sup>2</sup>. Il y exprime le souhait de valoriser une « approche intime » de la culture, qui permettrait de dépasser « l'intimidation sociale » et faciliterait « un processus actif d'appropriation ». Par la même occasion, il fustige une culture dont le peuple se serait éloigné car, « sous couvert d'exigence et d'excellence », elle est arrogante et élitiste, et il estime « décevants » les résultats de la démocratisation culturelle.

## UN ÉCRAN DE FUMÉE

Le débat est lancé et agite le milieu culturel, toujours prompt – on ne saurait le lui reprocher ! – à en découdre lorsque l'on touche aux fondamentaux de l'action culturelle et au service public de la culture. Plusieurs organisations, dont le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (qui regroupe les directeurs des théâtres publics), la CGT spectacles et la coordination des intermittents et des précaires, ont appelé au boycott des rassemblements régionaux et du Forum national du 4 février à la Grande Halle de la Villette, organisés par le ministère pour promouvoir « la culture pour chacun ».

Leur action et celle de nombreux intellectuels a peut-être déjà produit des résultats puisque le forum en question a été intitulé : « Culture

<sup>1</sup> G. Pfister, F. Lacloue, *Culture pour chacun. Programme d'actions et perspectives*, septembre 2010 ; ce document a servi de base à la Directive nationale d'Orientation (DNO) 2010.

<sup>2</sup> N. Herzberg, « Le ministère pose le cadre de sa nouvelle doctrine : la "culture pour chacun" », *Le Monde*, 5 novembre 2010.

pour tous, pour chacun, partagée » ! Le ministère aurait-il rectifié le tir ? Cette inconstance dans l'expression de la pensée et la hâte mise à en changer ne peuvent que renforcer le sentiment qu'il s'agit simplement, depuis le début, d'une gesticulation bien dans l'air du temps, destinée à créer beaucoup de bruit pour rien et à masquer la réalité affligeante des politiques culturelles et la régression de leurs ambitions. Le procédé est connu. Il consiste, à partir de problèmes réels, à développer un argumentaire relevant apparemment du bon sens qui débouche sur la justification d'une politique, en l'occurrence sur la justification du recul du soutien de l'État à l'art et la culture.

En proposant, non sans quelque habileté, le concept de « culture pour chacun », le texte ministériel incite à reconsidérer la question de la démocratisation, depuis longtemps fer de lance des politiques ministérielles. Pour rendre l'idée plus concrète, il met en valeur les actions susceptibles d'illustrer ce que cette « culture pour chacun » peut vouloir dire. L'Inspection générale des affaires culturelles est chargée de les recenser. Si l'on peut effectivement en identifier certaines, l'Inspection doit cependant reconnaître que c'est surtout parce que les Directions régionales des affaires culturelles – les DRAC – ont fait preuve d'un esprit de « persévérance et de continuité » dans la politique de l'État pour « préserver sa crédibilité » alors que de forts infléchissements, voire des instructions de retrait, ont parfois été donnés par le niveau central concernant ces différents thèmes<sup>3</sup>.

La réalité, c'est que les crédits de la « culture pour chacun », dits



D.R.

d'action culturelle, c'est-à-dire les crédits pour l'éducation artistique ou les actions dans les zones sensibles, ont été réduits de façon majeure par l'actuelle majorité depuis son retour au pouvoir. Et cela va continuer : devant la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, le ministre a fait état d'une enveloppe de 77 millions d'euros pour ces actions en 2011, soit 10 millions d'euros de moins qu'en 2010. De fait, ce sont donc ces réductions que tentent de masquer les discours actuels. On pourrait bien sûr considérer qu'il ne s'agit là que de pirouettes de communication, si fréquentes en politique et dès lors dérisoires, et l'on

---

**André Malraux,**  
ministre de  
la culture de  
1959 à 1969

<sup>3</sup> Inspection générale des affaires culturelles – *Stratégies territoriales et culture pour chacun (état des lieux et perspectives)*, octobre 2010.



© NEUCEU, 2006

Catherine Trautmann,  
ministre de  
la culture de  
1997 à 2000

s'en désintéressait probablement s'il s'agissait d'un autre ministère. Le hic, c'est qu'on ne joue pas impunément avec les mots à la Culture. Et cela d'autant plus que ce « nouveau » concept est en fait présenté comme l'axe structurant de l'action ministérielle. Il s'agirait, selon la note d'orientation du ministère, des « éléments d'une stratégie de démocratisation culturelle redéfinissant dans sa globalité l'inclination (*sic*) du ministère de la Culture dans ce champ ».

## UN « NOUVEAU CONCEPT » ?

Les acteurs culturels, artistes et professionnels, pour la plupart profondément engagés, sont certes convaincus que les politiques culturelles sont sans cesse à repenser dans un monde en profonde mutation et qu'elles y ont un rôle essentiel à jouer. Mais cela suppose que le discours soit réellement novateur et que les politiques effectivement menées soient en cohérence avec lui.

En réalité, il n'y a rien de vraiment nouveau, et cela même dans le vocabulaire utilisé. Au demeurant, le document d'orientation du ministère ne le cache pas. Il rappelle en effet qu'André Malraux présentait déjà son action comme une tentative de passer de « la culture pour tous » à « la culture pour chacun », déclarant devant les députés, en octobre 1966, que c'était là son ambition et précisant : « Il s'agit, en aidant tout le monde, de faire en sorte que tout le monde aille dans le même sens, [...] et que tous ceux qui veulent une chose à laquelle ils ont droit puissent l'obtenir ».

Seulement, à vouloir répéter l'histoire plus de quarante après, dans des conditions totalement différentes, on risque de bégayer. Malraux avait en effet d'excellentes raisons de formuler ainsi sa politique. Dans les années 60 en effet seuls les « pays socialistes » avaient un ministère de la Culture et la notion de « culture pour tous » renvoyait dès lors aux formes de totalitarisme intellectuel et d'utilisation de la culture à des fins de propagande des systèmes communistes. Malraux voulait se démarquer clairement de ces régimes, et ce d'autant plus qu'il avait été à une certaine

époque de sa vie réputé proche des communistes, que cette image perdurait et que, pour cette raison entre autres, il ne faisait pas l'unanimité dans son camp. Il avait donc à cœur de refuser toute idée de culture « officielle », imposée à tous, et de tout ce qui pourrait être taxé de tentative d'uniformisation de la pensée. D'où sa défense véhémement du concept de « culture pour chacun » : « Il y a deux façons de concevoir la culture : l'une, en gros, que j'appellerais soviétique, l'autre "démocratique", mais je ne tiens pas du tout à ces mots. Ce qui est clair, c'est qu'il y a la culture pour tous et la culture pour chacun ».

### **UN PASSÉ PARTICULIÈREMENT FÉCOND**

Qui pourrait croire sérieusement aujourd'hui que la notion de « culture pour tous » puisse être aussi mal comprise ou que l'État voudrait promouvoir une « culture officielle » ? La référence à Malraux, ombre tutélaire, hors de son contexte historique, n'éclaire donc en rien les orientations actuelles du ministère. A fortiori, elle ne saurait les légitimer !

L'opposition entre « culture pour chacun » et « culture pour tous » n'a en réalité aucune valeur heuristique pour analyser et comprendre les politiques culturelles conduites de Malraux à nos jours. L'objectif de démocratisation, qui a caractérisé toutes les politiques successives en France, dépasse largement cet antagonisme dans la mesure où il visait, par des voies différentes, à réduire les inégalités d'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques et culturelles, pour chacun et pour tous. À titre d'exemple, le décret d'attribution du

ministère de Jack Lang, en 1982, précisait bien qu'il convenait de « permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leur talent et de recevoir la formation artistique de leur choix ». Est-il vraiment pertinent de se demander, dans cette vision généreuse, s'il s'agissait de culture « pour tous » ou « pour chacun » ? Au cours de la période qui a suivi, les politiques publiques, démultipliées par l'engagement des collectivités territoriales, ont transformé le paysage culturel français par une démocratisation prise dans sa définition la plus large. De nombreux dispositifs facilitant l'accès à la culture ont été inventés, expérimentés, développés : plans en faveur de l'éducation artistique (notamment le plan particulièrement ambitieux de 2000, dit Lang/Tasca), chartes de mission de service public (Catherine Trautman) ou programmes de « culture à l'hôpital », conventions avec les grandes fédérations d'éducation populaire, actions dans les quartiers et zones sensibles, etc. Ces dispositifs, centrés sur la population dans sa diversité, portés par des budgets en augmentation, ont accompagné une politique d'équipement et un accroissement de l'offre culturelle qui s'avéraient indispensables, l'implantation sur l'ensemble du territoire de très nombreux établissements culturels permettant, « à chacun et à tous », d'aller au musée, au cinéma, au concert, au spectacle, de fréquenter les médiathèques et les expositions.

Certes le rêve de la « démocratie culturelle » poursuivi depuis la Libération n'a pas été complètement matérialisé. Les observateurs qui cherchent de nos jours à évaluer

le système en place ne peuvent que constater que la composition sociologique des publics n'a pas été renouvelée autant qu'il aurait été souhaitable et que beaucoup reste encore à faire : les « non-publics » n'ont pas disparu, l'élargissement des publics reste difficile dans certains domaines et les expressions artistiques et culturelles ne sont pas toujours reconnues dans leur diversité.

### UNE CULTURE DU CHACUN CHEZ SOI, DU CHACUN POUR SOI ?

Le « nouveau » concept de « Culture pour chacun » et son label CPC permettront-ils de progresser ? Francis Lacloue, le conseiller du ministre, et Guillaume Pfister, qui ont signé le document, écrivent : « Toute la CPC et les actes de démocratisation qui l'ont précédée reposent sur la mise en place de dispositifs permettant à chacun d'accéder aux produits culturels, aux œuvres et au partage d'expériences » N'est-ce pas là reconnaître indirectement que cette formulation n'apporte concrètement rien de nouveau par rapport à la conception précédente ?

Stérile dans son opposition à « Culture pour tous », cette notion devient inquiétante lorsqu'on tente de la rapporter au sens que lui donne opérationnellement le ministère et d'en mesurer les conséquences. L'orientation donnée est en effet formulée de la façon suivante : « Réhabiliter la culture populaire pour créer du lien social » et pour cela « Élargir le champ d'intervention du ministère ».

S'agit-il dès lors de reprendre le débat ancien sur la dualité culture populaire/culture élitiste ? On peut

pourtant, à bon droit, le considérer aujourd'hui comme dépassé, et cela pour deux raisons au moins. D'abord, l'analyse des pratiques culturelles des Français montre qu'elles ont considérablement évolué en fonction d'une diversification de l'offre, d'une réelle dispersion des univers culturels au sein de mêmes catégories sociales, des pratiques très spécifiques des jeunes indépendamment de leurs milieux d'origine, des comportements dits de « *zapping* culturel », du développement de la « culture des écrans ». Ensuite, la question de « l'intimidation sociale », qui, à en croire la note ministérielle, freinerait l'accès des plus modestes aux équipements culturels, semble avoir un effet mineur par rapport à l'énorme succès, très populaire au meilleur sens du terme, des festivals, des spectacles de rue, des concerts, par rapport également au taux de fréquentation de l'ensemble des lieux culturels ou des lieux de pratique artistique soutenus par l'État ou par les collectivités territoriales, premiers financeurs de la culture.

Le souci de « réhabilitation » de la culture populaire témoigne ainsi d'abord d'une méconnaissance de la vie réelle du pays et révèle peut-être une conception populiste de la culture dont les effets en matière de choix artistiques pourraient être redoutables. On ne peut pas exclure ensuite l'idée que la mise en avant de ce slogan reposerait sur une conception réactionnaire du rapport de l'individu à l'art et à la culture. Valoriser la culture « de chacun » peut conduire en effet à l'enfermer dans les limites de sa propre culture, certes reconnue mais sans ouvertures, sans accès à l'universel : les choix artistiques

relèveraient uniquement de la sensibilité et de la subjectivité, en méconnaissance du fait qu'ils sont, aussi, socialement déterminés. Reconnaître la culture de chacun et le contraindre en pratique à rester dans sa culture d'origine ? Les « beaux quartiers » pour les uns et « la culture des quartiers » pour les autres ? L'opéra et le théâtre pour les uns, le rap et le slam pour les autres ?

## DE GRAVES LACUNES

Plus efficaces qu'on ne le prétend aujourd'hui, en cette période de dénigrement systématique de tout ce qui s'est passé « avant », les politiques publiques, tout en amplifiant les dispositifs de démocratisation culturelle, devraient à l'avenir aborder de front deux questions essentielles, encore insuffisamment traitées.

La première est celle de la formation artistique des jeunes. La politique dans ce secteur se réduit à mettre en valeur quelques actions exemplaires mais, par exemple, seuls 8% des élèves fréquentent une école de musique. Or on sait que les pratiques artistiques sont un élément essentiel de la formation générale. Il faut donc impérativement revenir à l'objectif, porté par les ministres précédents, d'une « généralisation de l'éducation artistique », entendue au sens d'une sensibilisation à la pratique artistique, de sa reconnaissance dans les modes d'évaluation scolaire et universitaire.

La seconde est celle de la place de l'art dans notre société : l'art qui dérange, qui bouscule, qui déplace, qui aide une société à vivre et avancer. Il faut défendre les artistes, garantir leur liberté d'expression,

soutenir les avant-gardes contre la toute-puissance du marché. L'art et les artistes ont une « fonction éclairante et libératrice » comme le disait à juste titre Jean-Pierre Vincent dans *Le Monde*<sup>4</sup>, une fonction strictement indispensable à notre société.

C'est sur ces deux problèmes majeurs que le ministère de la Culture est, entre autres, attendu. Or ils ne font manifestement pas partie de ses priorités. Les discussions anachroniques qu'il a engagées sur les concepts sont-elles dès lors autre chose qu'une tentative de brouiller les cartes et de masquer les véritables enjeux ? À voir les objectifs affichés et la pauvre part faite à la culture dans le budget de l'État, la réponse ne fait hélas guère de doute. ☹

<sup>4</sup> J.-P. Vincent, « Défense de l'art pour tous », *Le Monde*, 19-20 décembre 2010.